Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Coûts à la charge de l'assurance obligatoire des soins selon la nationalité des assurés

Rapport établi sur mandat du Département fédéral de l'intérieur

Neuchâtel, 2025

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)	**Langue du texte original:**	Français
Renseignements:	gesundheit@bfs.admin.ch, tél. 058 463 67 000	**Concept de mise en page:**	Section PUB
Domaine:	14 Santé	**Copyright:**	OFS, Neuchâtel 2025
Rédaction et Traduction:	Section Services de santé		Reproduction autorisée seulement avec l'accord préalable des auteurs

ESPACE DE L'EUROPE 10 CH-2010 NEUCHÂTEL WWW.STATISTIQUE.CH

1 Introduction

1.1 Contexte

Le présent rapport s'inscrit dans le contexte de la motion 24.3470 intitulée « Statistique des prestations à la charge de l'assurance-maladie. Prendre en compte la nationalité des personnes assurées », déposée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N). Le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a chargé l'Office fédéral de la statistique (OFS) de produire des résultats statistiques portant sur la répartition des coûts de la santé, pris en charge par l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), selon les caractéristiques socio-démographiques des personnes assurées, notamment leur nationalité. Ce document illustre les possibilités d'exploitation des données existantes à des fins d'analyse du système de santé.

1.2 Données et méthode

Les résultats présentés dans ce rapport sont issus de l'exploitation conjointe des données de l'assurance-maladie (EFIND) et de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) :

T1 : Sources de données

Source	Description/contenu	Propriétaire
Données individuelles anonymisées de l'assurance-maladie (EFIND)	Informations par assuré (LAMal) sur la prime mensuelle, la franchise, le modèle d'assurance, les coûts bruts, les coûts nets et la participation aux coûts à charge de l'assurance-maladie	Office fédéral de la santé publique (OFSP)
Statistique de la population et des ménages (STATPOP)	Caractéristiques socio-démographiques de la population résidente permanente et non permanente	OFS

Les analyses portent sur la période 2019–2022, correspondant aux quatre années de données les plus récentes disponibles au moment de l'initiation des travaux.

La combinaison des données EFIND et STATPOP a fait l'objet d'une demande d'appariement, conformément aux directives en vigueur. Ces sources ont été liées au niveau des personnes via un code pseudonyme basé sur le numéro AVS, afin de combiner les informations de l'assurance-maladie avec les caractéristiques socio-démographiques, notamment la nationalité[1] des personnes assurées. Par la nature des deux sources impliquées, le périmètre d'analyse couvre donc les personnes assurées selon la LAMal résidant en Suisse, de manière permanente ou non permanente.

Préalablement aux analyses, les données ont été agrégées à un niveau annuel par individu. Seuls les enregistrements pour lesquels un appariement entre EFIND et STATPOP a pu être effectué ont été inclus dans le périmètre d'analyse. Partant des individus inclus dans le relevé STATPOP, soit l'ensemble de la population résidente permanente et non permanente, le taux de correspondance avec les données disponibles dans le relevé EFIND varie de 97,7 % à 97,9 % selon l'année, ce qui signifie qu'environ 2 % des individus référencés dans STATPOP ne peuvent être reliés à un enregistrement correspondant pour les données de l'assurance-maladie. Pour l'année 2022, les données EFIND de 267 113 personnes assurées (sur 8 973 514) ont été écartées en raison d'une anomalie dans les données impliquant une surestimation des coûts nets.[2] Avec 113 milliards de francs, l'univers réduit d'analyse représente environ 92% des coûts nets totaux sur la période 2019–2022.[3]

Dans les analyses qui suivent, les données relatives à la période 2019–2022 ont été combinées. Cette approche permet d'augmenter le nombre d'observations par catégories d'intérêt, notamment la nationalité. Le tableau T2 présente une série de statistiques descriptives, de manière distincte pour la population totale et pour l'univers réduit effectivement exploitable dans les analyses. Il ressort que l'univers d'analyse est représentatif en termes de répartition par âge et par sexe. Il inclut une proportion légèrement plus élevée de personnes de nationalité suisse (74,9 % dans l'échantillon, contre 73,6 % dans les données STATPOP complètes). En comparaison aux données globales de l'assurance-maladie, les coûts nets à la charge de l'AOS sont légèrement inférieurs dans l'univers d'analyse (moyenne de 3307 francs versus 3565 francs d'après le Dashboard de l'assurance-maladie publié sur le site de l'OFSP).

Les analyses se concentrent sur les coûts nets, définis comme les coûts bruts diminués de la participation financière de l'assuré (franchise et quote-part).

[1] Les doubles nationaux, qui représentaient 21% de la population résidante permanente en Suisse en 2023, ne sont pas identifiés dans les données à disposition. Les personnes avec une nationalité étrangère en plus de la nationalité suisse sont considérées dans l'effectif de population suisse.

[2] D'après les informations transmises par l'assureur concerné, l'erreur affecte environ cent mille personnes assurées pour lesquelles les coûts nets ont été surestimés d'environ 310 millions de francs. Les entrées problématiques ne pouvant être identifiées précisément, ce sont 267 113 cas susceptibles d'être concernés qui doivent être écartés. La mise à l'écart des analyses des assurés concernés implique que le taux de personnes référencées dans les données STATPOP et trouvant correspondance avec les données EFIND diminue à 94,9% pour l'année 2022.

[3] Coûts nets totaux 2019–2022 de 123 milliards d'après le Dashboard de l'assurance maladie (OFSP) : https://dashboardassurancemaladie.admin.ch/couts.html.

T2 : Statistiques descriptives, 2019–2022

Variables	Données complètes (population)		Univers d'analyses	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Caractéristiques démographiques (STATPOP)				
Âge[4]	42,05	42	42,20	42
Sexe : homme (%)	49,72	–	49,60	–
Nationalité : Suisse (%)	73,62	–	74,85	–
Nombre d'obs.	35 190 666		34 165 622	
*Données LAMal (EFIND)**				
Coûts bruts (CHF)			3848	955
Participation aux coûts (CHF)			541	361
Coûts nets (CHF)			3307	422
Nombre d'obs.			34 165 622	

* 267 113 cas problématiques écartés pour 2022
Source : OFSP – EFIND, OFS - STATPOP

2 Résultats

Dans le tableau T3, les coûts nets moyens et médians à charge de l'(AOS) sont ventilés par groupe de nationalité. Pour la période 2019–2022, les personnes assurées de nationalité suisse présentent un coût net moyen de 3554 francs, soit un montant supérieur de 985 francs à celui observé chez les personnes de nationalité étrangère. La répartition des coûts nets dans l'échantillon apparié indique que 80,5 % des dépenses sont attribuables aux assurés suisses, contre 19,5 % pour les assurés non suisses. Le coût net moyen des assurés suisses est supérieur à la moyenne générale observée dans le système LAMal, autrement dit les assurés de nationalité étrangère font baisser la moyenne des coûts. Avec une valeur de 508 francs, la médiane des coûts nets pour les assurés suisses est 2,5 fois plus élevée que celle observée parmi les assurés de nationalité étrangère. La médiane correspond à la valeur divisant une population en deux sous-groupes d'effectif égal.

Le tableau T3 fournit également une ventilation des résultats selon les grandes régions[5] de provenance des assurés de nationalité étrangère. Parmi ceux-ci, les personnes originaires d'Asie méridionale et occidentale présentent le coût net moyen le plus élevé, avec 4444 francs. À l'inverse, les rares assurés provenant d'Océanie septentrionale affichent le coût moyen le plus faible, s'élevant à 856 francs.

T3 : Coûts nets selon la nationalité (région), 2019–2022

Nationalité	Coûts nets (en CHF)		N. obs.	Part des coûts nets (%)
	Moyenne	Médiane		
Suisse	**3554**	**508**	**25 573 085**	**80,462**
Autres nationalités	**2569**	**197**	**8 592 537**	**19,538**
- Europe septentrionale	2258	0	69 803	0,140
- Europe orientale	1719	0	173 101	0,263
- Europe centrale *(hors CH)*	2142	0	1 729 590	3,279
- Europe occidentale	2158	0	847 807	1,620
- Europe méridionale occidentale	2356	233	1 359 069	2,834
- Europe méridionale	3556	486	1 618 802	5,095
- Europe méridionale orientale	2658	435	1 394 133	3,280
- Afrique septentrionale	3049	497	90 664	0,245
- Afrique orientale	1964	402	219 603	0,382
- Afrique centrale	3726	630	28 808	0,095
- Afrique occidentale	3125	328	69 035	0,191
- Afrique méridionale occidentale	3311	492	11 664	0,034
- Afrique méridionale	2139	0	8371	0,016
- Afrique méridionale orientale	2983	134	5849	0,015
- Amérique du Nord	2248	0	82 389	0,164
- Caraïbes	2402	220	33 365	0,071
- Amérique centrale	2046	0	19 237	0,035
- Amérique du Sud septentrionale	2578	189	25 198	0,058
- Amérique du Sud centrale	2738	426	119 116	0,289
- Amérique du Sud méridionale	3619	351	20 480	0,066
- Asie septentrionale	2914	420	3894	0,010
- Asie orientale	1324	0	87 634	0,103
- Asie centrale	1962	76	5555	0,010
- Asie occidentale	2836	701	174 447	0,438
- Asie méridionale occidentale	4444	728	8920	0,035
- Asie méridionale	2383	441	269 148	0,568
- Asie méridionale orientale	1931	0	93 598	0,160
- Océanie septentrionale	856	0	24	0,000
- Océanie centrale	886	0	201	0,000
- Océanie méridionale	1913	0	13 272	0,022
- Sans indication	2621	722	9760	0,023

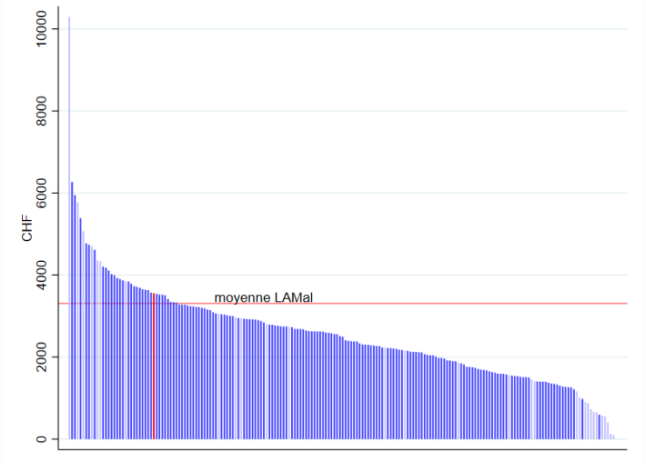
Source : OFSP – EFIND, OFS – STATPOP

[4] L'âge est calculé comme la différence entre l'année des données et l'année de naissance.

[5] https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/bases-statistiques/stgb.html

Le graphique G1 présente la distribution des coûts nets moyens à charge de l'AOS par nationalité. Chaque barre verticale correspond à une nationalité distincte, avec une mise en évidence spécifique de la nationalité suisse en rouge. Les barres représentées en bleu clair signalent les nationalités comptant en moyenne moins de 25 personnes assurées par année. La ligne horizontale indique la moyenne générale des coûts nets sur la période 2019–2022, soit 3307 francs. Sur l'ensemble de cette période, 30 nationalités présentent un coût net moyen par assuré supérieur à celui observé pour les personnes de nationalité suisse.

G1 : Coûts moyens par nationalité, 2019–2022



Source : OFSP – EFIND, OFS – STATPOP

Les statistiques descriptives des coûts nets par nationalité, se concentrant sur les Etats pour lesquels le coût moyen par assuré dépasse celui observé pour les personnes de nationalité suisse, sont disponibles dans le tableau T4. L'analyse est restreinte aux nationalités totalisant plus de 100 individus sur l'ensemble de la période, soit un effectif moyen annuel d'au moins 25 assurés par nationalité. Au sommet du classement figurent les ressortissants de Géorgie (moyenne de 6267 francs), d'Uruguay (5946 francs) et de Guinée-Bissau (5385 francs). Globalement, sur l'univers utilisé dans les analyses, chacune de ces trois nationalités ne comptent que pour quelques centièmes, voire millièmes, de pourcent des coûts nets totaux de l'univers d'analyse (par exemple 0,02% pour la Géorgie).

T4 : Coûts nets selon la nationalité (sélection d'Etats), 2019–2022

Nationalité	Coûts nets (en CHF)		N. obs.	Part des coûts nets totaux (%)
	Moyenne	Médiane		
Géorgie	6267	922	3597	0,020
Uruguay	5946	927	1071	0,006
Guinée-Bissau	5385	564	664	0,003
République centrafricaine	4771	633	260	0,001
Mauritanie	4736	590	199	0,001
Sierra Leone	4614	583	733	0,003
Arménie	4206	823	2779	0,010
Tchad	4178	747	381	0,001
Chili	4110	683	12 762	0,046
Djibouti	4019	1396	133	0,000
Niger	3993	424	267	0,001
Rwanda	3925	544	1347	0,005
Kenya	3899	218	5560	0,019
Congo (Kinshasa)	3869	720	23 355	0,080
Laos	3839	56	1063	0,004
Cameroun	3785	532	17 287	0,058
Yémen	3727	962	2215	0,007
Trinité-et-Tobago	3713	0	321	0,001
Zambie	3687	177	318	0,001
Italie	3654	450	1 278 006	4,133
Burkina Faso	3638	163	1321	0,004
Libye	3633	706	2973	0,010
Libéria	3569	292	453	0,001
Suisse	**3554**	**508**	**25 573 085**	**80,462**

Source : OFSP – EFIND, OFS - STATPOP

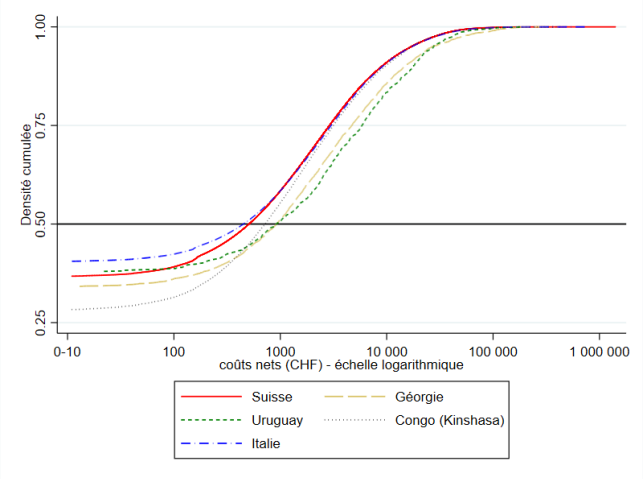
Le graphique G2 illustre la distribution cumulative des coûts nets par assuré selon la nationalité. Il présente, en détail, la répartition des coûts pour quatre groupes spécifiques : les deux nationalités associées aux coûts nets moyens les plus élevés selon le tableau T4 (Géorgie et Uruguay), ainsi que les deux nationalités représentant la part la plus importante de ces coûts parmi les Etats du tableau T4 (Italie et Congo-Kinshasa). À titre de référence, la courbe de distribution des assurés de nationalité suisse est également affichée.

Dans ce graphique, le point d'intersection entre une courbe et la ligne horizontale (noire) au niveau 0,5 correspond à la médiane des coûts nets pour la nationalité considérée. La hauteur de chaque courbe indique la proportion cumulative d'assurés dont les coûts sont inférieurs ou égaux à une valeur donnée. Il apparaît par exemple que près de 60% des assurés suisses présentent des coûts nets annuels inférieurs ou égaux à 1000 francs.

La courbe associée aux assurés géorgiens se situe en-dessous de la courbe suisse sur l'ensemble de l'échelle de coûts, à l'exception des valeurs extrêmes (au-delà de 100 000 francs). Les assurés de Géorgie sont ainsi associés à des coûts nets supérieurs aux coûts des assurés suisses sur la quasi-totalité de leur distribution. Concernant les assurés de nationalité italienne, la distribution correspond à des coûts moindres, par rapport à la courbe suisse, pour la moitié inférieure de la population (coûts inférieurs à 1000 francs), tandis que les distributions se confondent

largement dans la moitié supérieure (coûts pour les assurés italiens marginalement plus élevés).

G2 : Distribution des coûts moyens, sélection de nationalités, 2019–2022



Source : OFSP – EFIND, OFS - STATPOP

Le tableau T5 présente les résultats des analyses multivariées portant sur les coûts nets par personne assurée. Cette méthodologie permet de neutraliser les différences structurelles entre sous-populations, en tenant compte de variables explicatives telles que l'âge, le sexe et le lieu de résidence, qui sont considérés comme des déterminants majeurs des dépenses à la charge de l'assurance obligatoire des soins. L'objectif est d'isoler l'effet propre de la nationalité sur les coûts observés, toutes choses égales par ailleurs.

Les colonnes I et II du tableau couvrent l'ensemble de la période 2019–2022, en intégrant respectivement des effets fixes par canton de résidence (colonne I) ou par région de primes (colonne II). Les colonnes III et IV présentent des estimations annuelles, fondées respectivement sur les données de 2022 et de 2019.

Les résultats obtenus confirment les observations précédentes. Les coefficients associés aux différentes nationalités sont, pour la plupart, économiquement et statistiquement significatifs (au seuil de 5%). Une exception notable concerne la nationalité de Trinité-et-Tobago, pour laquelle aucun effet significatif n'est observé, quelle que soit la spécification retenue.

À titre d'exemple, les estimations issues de la colonne I indiquent qu'une personne de nationalité italienne présente, en moyenne par année, un coût net supérieur de 170 francs par rapport à une personne de nationalité suisse, toutes choses étant égales par ailleurs, notamment l'âge, le sexe et le lieu de résidence.

T5: Analyses multivariées

Variable dépendante : Coûts nets	(I)	(II)	(III)	(IV)
	2019–2022		2022	2019
	Canton	Régions de prime		
Géorgie	3828,94 (152,72)	3766,91 (152,70)	3371,92 (288,70)	4585,99 (298,71)
Uruguay	2042,74 (279,85)	2016,51 (279,82)	1707,81 (599,34)	1614,24 (532,48)
Guinée-Bissau	3205,21 (355,41)	3172,62 (355,37)	1887,41 (718,32)	3425,00 (706,39)
République centrafricaine	1938,99 (567,95)	1859,33 (567,90)	2277,27 (1207,98)	1486,34 (1064,91)
Mauritanie	2125,11 (649,19)	2022,54 (649,13)	1292,75 (1473,71)	2529,02 (1261,93)
Sierra Leone	2467,49 (338,26)	2406,51 (338,23)	2482,18 (724,34)	2071,71 (646,65)
Arménie	1589,65 (173,74)	1551,47 (173,72)	1379,66 (356,00)	1719,41 (327,96)
Tchad	1948,81 (469,18)	1884,00 (469,13)	1658,76 (1030,17)	1033,80 (848,35)
Chili	893,94 (81,11)	842,79 (81,10)	926,43 (170,65)	860,89 (154,10)
Djibouti	1971,76 (794,09)	1928,75 (794,02)	3019,88 (1588,71)	585,56 (1553,83)
Niger	1607,51 (560,46)	1582,96 (560,40)	2083,03 (1146,89)	341,11 (1064,91)
Rwanda	1528,67 (249,54)	1488,94 (249,52)	1135,86 (540,25)	1360,15 (466,48)
Kenya	1644,34 (122,84)	1621,84 (122,83)	1211,40 (255,69)	1705,47 (236,64)
Congo (Kinshasa)	1232,08 (59,98)	1193,46 (59,98)	1191,46 (127,92)	1250,46 (112,88)
Laos	851,30 (280,89)	804,63 (280,87)	274,41 (599,34)	1174,93 (525,54)
Cameroun	1366,19 (69,71)	1344,25 (69,70)	1178,78 (147,97)	1457,14 (132,89)
Yémen	1429,11 (194,60)	1396,92 (194,58)	1292,09 (405,87)	1435,20 (371,97)
Trinité-et-Tobago	678,65 (511,15)	646,44 (511,10)	51,63 (1030,17)	473,07 (979,58)
Zambie	1056,74 (513,56)	1017,89 (513,51)	1085,36 (1123,41)	604,21 (992,40)
Italie	170,10 (8,41)	148,60 (8,41)	136,34 (17,74)	189,69 (15,97)
Burkina Faso	1106,21 (251,99)	1096,14 (251,96)	1235,79 (535,27)	896,35 (476,28)
Libye	1369,24 (167,97)	1311,34 (167,96)	1077,98 (355,53)	1974,37 (314,89)

Libéria	1110,12 (430,28)	1080,39 (430,24)	154,40 (909,10)	1434,46 (799,82)
Autres nationalités	–71,68 (3,98)	–89,20 (3,99)	–150,33 (8,32)	–43,46 (7,61)
Catégorie d'âge (10 ans)	X	X	X	X
Sexe	X	X	X	X
Effets-fixes				
- Cantons	X		X	X
- Régions de prime		X		
- Années	X	X		
Nombre d'obs.	34 165 622	34 165 622	8 506 956	8 486 754
R^2 ajusté	0,0865	0,0867	0,0867	0,0912

Régression linéaire avec constante, erreur-type entre parenthèses. Sujet de référence : personne de nationalité suisse. Le modèle estimé inclut comme contrôle les catégories d'âge (groupe de 10 ans jusqu'à 79 ans, 80 et plus rassemblés), le sexe de la personne assurée et son lieu de résidence (canton pour les colonnes I, III et IV, régions de prime pour la colonne II). Les modèles des colonnes I et II, qui combinent les données 2019 et 2022, incluent des effets fixes par année.
Source : OFSP – EFIND, OFS - STATPOP

Les colonnes III et IV du tableau mettent en perspective la variabilité des résultats au fil du temps pour les effectifs de nationalité réduits, qui sont susceptibles d'être impactés par de rares cas (prises en charge) présentant des coûts élevés. Ainsi, l'effet de la nationalité varie du simple au double, voire davantage, entre 2019 et 2022, dans de nombreux cas. Il passe par exemple de 1434 francs en 2019 à 154 francs en 2022 pour les ressortissants du Libéria.

3 Conclusion

La mise en relation de sources de données collectées au niveau fédéral permet d'identifier les caractéristiques socio-démographiques associées aux variations des coûts de la santé pris en charge par l'assurance obligatoire des soins. Les résultats issus des données de l'assurance-maladie (EFIND) et de la statistique de la population et des ménages (STATPOP) indiquent que, en moyenne, les coûts nets à charge de l'AOS sont supérieurs pour les assurés de nationalité suisse. Au niveau détaillé, il apparaît que certains groupes de nationalité sont associés à des coûts nets moyens notablement plus élevés que la moyenne des assurés suisses, l'impact global sur les coûts totaux restant limité en raison de l'effectif réduit que ces nationalités représentent.

Parmi les principales limitations de l'analyse, il convient de lister la période particulière couverte par les données (2020 et 2021 affectés par le COVID, 2022 par un problème affectant la qualité des données). Les données à disposition ne permettent pas de distinguer la double-nationalité, alors qu'elle concerne une part importante de la population suisse. Enfin, une meilleure compréhension des cas pour lesquels la correspondance entre données EFIND et STATPOP fait défaut serait nécessaire.